

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1715

17 juillet 2013

SOMMAIRE

Ace Management S.A.	82274	Einer Energy S.à r.l.	82288
ACP II S.C.A.	82290	Engy Holding	82284
Advent Pawlux 1 S.à r.l.	82290	Etalux s.à r.l.	82275
Agalux Investment Company S.A.	82281	Etalux s.à r.l.	82276
Agalux Management Company S.A.	82275	Eurodel S.A.	82276
Aloha Corporation S.A.	82282	EUROPAY LUXEMBOURG, société coo- pérative	82281
Anterfi S.A.	82283	European Credit Y S.à r.l.	82277
Aria Sicav	82274	European Footwear Distributors S.à r.l.	82284
Artnelux	82279	Flexafort Investholding S.à r.l.	82278
Askana S.à r.l.	82283	GHE Holding S.A.	82316
Atlantic International Assets S.A.	82280	Guardian Project Finance S.à r.l.	82290
aXi Consult S.A.	82286	H.C.A. S.A., SPF	82279
Belgrave Capital Luxembourg S.A.	82276	Luxell S.A.	82291
Benny Investments S.A.	82277	Medex Financial S.à r.l.	82316
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (Part II) (Luxembourg) S.A.	82278	Media Lario International S.A.	82298
Brean Murray Carret S.à r.l.	82288	MGP Mahuta S.à r.l.	82317
Centre Luxembourgeois de Recherches pour le Verre et la Céramique S.à r.l. ...	82282	MGP Pope Parallel S.à r.l.	82320
City Catering S.à r.l.	82287	Mountainview	82299
CMC Comets International	82284	NTC-Europe S.A.	82290
Cofirenet S.à r.l.	82285	OBG Lux SA	82291
Consult Lux S.à r.l.	82275	Overseas Properties, Ltd. S.A.	82320
CQS S.à r.l.	82285	OW Investments S.à r.l.	82307
Crystal Carmine S.A.	82277	Restaurant-Pizzeria-Auberge Nouvelle Charly's Gare Sàrl	82289
DMA Holdings S.A.	82278	Stellar Hotels S.A.	82315
DM Services FM Sàrl	82276	Suisimmo	82315
Dolpa S.à r.l.	82286	Synergium Properties S.A.	82316
DP Property Europe Holdings S.à r.l. ...	82279	Technoport S.A.	82316
Dunedin Investments S.à r.l.	82285	The Circle Investment Group S.A. - SPF	82316
Dussmann Catering S.à r.l.	82283	Valve Sound S.A.	82280
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l.	82280	Victory (Orange) S.à r.l.	82317
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 2 S.à r.l.	82281	Walufin S.A.	82280

Aria Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.991.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 19 avril 2013 que:

- Le mandat de la société Finexis S.A., dûment représentée par M. Christian Denizon, en tant qu'administrateur du fonds, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes se terminant au 31 décembre 2013;
- Les démissions de messieurs Gerry Salucci et Declan o'Hannrachain sont actées au jour de l'assemblée;
- Messieurs Eric Chinchon, né le 22 janvier 1980 à Fontenay-sous-Bois (France) et ayant son adresse au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1528 Luxembourg et Rodrigo Freitas-Branco, né le 23 juillet 1963 à Lisbonne (Portugal) et ayant son adresse au 59, rue du Verger, L-2665 Luxembourg sont nommés administrateurs du fonds jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014 approuvant les comptes se terminant au 31 décembre 2013, en remplacement des administrateurs démissionnaires;
- La société Artemis Audit & Advisory S.à r.l., ayant son adresse sociale au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et dûment inscrite au RCSL sous le numéro B166716 est nommée réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014 approuvant les comptes se terminant au 31 décembre 2013.

Le nouveau conseil de gérance se résume comme tel:

- Finexis S.A., représentée par M. Christian Denizon;
- M. Eric Chinchon;
- M. Rodrigo Freitas-Branco.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013070934/27.

(130088189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Ace Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 83.946.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange le 27 mai 2013 à 10 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Messieurs Vincent STAVAUX, manager sportif, demeurant rue de la Hesbaye n° 15, Boîte 6, B-5020 Champion (Belgique) et Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et de la société CRITERIA Sàrl établie au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Luxembourg Sàrl, avec siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

Il résulte dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Messieurs Vincent STAVAUX, demeurant Champion (Belgique) et Gabriel JEAN demeurant professionnellement à Bertrange.

Extrait sincère et conforme des décisions circulaires du Conseil d'Administration adoptées le 27 mai 2013

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Messieurs Vincent STAVAUX, manager sportif, demeurant rue de la Hesbaye n° 15, Boîte 6, B-5020 Champion (Belgique) et Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

En qualité d'administrateur-délégué, Messieurs Vincent STAVAUX et Gabriel JEAN auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 27 mai 2013.

Pour ACE Management S.A.

Référence de publication: 2013070916/27.

(130087547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Agalux Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 58.713.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 16 avril 2013

L'Assemblée a décidé:

- de nommer Monsieur Flavio MARZONA, ayant son adresse professionnelle au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014:

* William VAN IMPE,

* Luc VAN DEN MEERSSCHAUT,

* Pierre DEVONDEL,

* Jacques CRABBE,

* Jean-Marie DEFOSSE,

* Wim VERMEIR.

- de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg Sàrl en tant que de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services – Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013070899/24.

(130087432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Consult Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5488 Ehnen, 1, rue Wormeldange-Haut.

R.C.S. Luxembourg B 32.712.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait du jugement n° 707/13 du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg prononcé le 30 mai 2013:

«déclare dissoute la société à responsabilité limitée CONSULT LUX s.à r.l, dont le siège social à L-5488 EHNEN, 1, rue de Wormeldange-Haut, a été dénoncé en date du 27 mai 2002;

en ordonne la liquidation;

nomme juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et désigne comme liquidateur Maître Thibault CHEVRIER, avocat, demeurant à Luxembourg;

ordonne au créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de ce siège la déclaration du montant de leurs créances avant le 21 juin 2013;»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Thibault CHEVRIER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013071048/20.

(130087604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Etalux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 143.675.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le gérant

Référence de publication: 2013071132/10.

(130087848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Belgrave Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.271.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique tenue le 21 mars 2013

Le 21 mars 2013, l'actionnaire unique de Belgrave Capital Luxembourg S.A. ("la Société"), a pris les résolutions suivantes:

- De renouveler le mandat d'Administrateur de catégorie B de Monsieur Sante Jannoni, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2014;
- De renouveler le mandat d'Administrateur de catégorie A de Monsieur Mattia Nocera, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2014;
- De renouveler le mandat d'Administrateur de catégorie A de Monsieur Tiziano Brianza, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2014;
- De renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de PricewaterhouseCoopers S. à r.l., son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2014;

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013070955/21.

(130088056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

DM Services FM Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3487 Dudelange, 5, rue Raoul Follereau.

R.C.S. Luxembourg B 81.883.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2013071088/13.

(130087992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Etalux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 143.675.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le gérant

Référence de publication: 2013071133/10.

(130087849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Eurodel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 66.203.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013071136/10.

(130087860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Benny Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.618.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 juin 2013

- La démission de Mademoiselle Noëlle PICCIONE de son mandat d'Administrateur et de Présidente du Conseil d'Administration est actée avec effet immédiat.

- Monsieur Daniel PIERRE, employé privé, né le 13 décembre 1967 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est coopté en son remplacement en tant que nouvel Administrateur. Monsieur PIERRE terminera le mandat de Mademoiselle PICCIONE. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek, Belgique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Président du Conseil pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Fait à Luxembourg, le 3 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

BENNY INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013070970/22.

(130087970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Crystal Carmine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 150.125.

—
Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire tenue au Luxembourg le 13 mai 2013

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Crystal Carmine SA. ("la Société"), il a été décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Yves Cheret en tant qu'Administrateur de la Société avec effet immédiat;

- D'accepter la démission de Philippe Leclercq en tant qu'Administrateur de la Société avec effet immédiat;

- De nommer Luxembourg Corporation Company SA, ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2018

- De nommer TCG Gestion SA, ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2018

- De transférer le siège social de la Société du 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 Mai 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013071019/21.

(130087535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

European Credit Y S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 163.671.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour European Credit Y Sarl

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013071115/11.

(130088300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (Part II) (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 67.575.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 mai 2013 a décidé de renouveler le mandat de:

- Monsieur Marc RAYNAUD; Président; 14, rue Bergère, F-75009 Paris, France.
- Monsieur Stéphane BRUNET; Administrateur; 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange, Luxembourg.
- Monsieur Anthony FINAN; Administrateur; 14, rue Bergère, F-75009 Paris, France.
- Monsieur Marnix ARICKX; Administrateur; 55, rue du Progrès, B-1210 Bruxelles, Belgique.
- Madame Charlotte DENNERY; Administrateur; 14 rue Bergère, F-75009 Paris, France
- Monsieur Max DIULIUS; Administrateur; 14, rue Bergère, F-75009 Paris, France

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2014.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Eric MARTIN de son mandat d'administrateur avec effet au 23 mai 2013.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale nomme Monsieur Carlo THILL (50 Avenue JF Kennedy, L-2951 Luxembourg) comme nouvel administrateur de la Société. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2014.

Pour extrait conforme

Pour BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (PART II) LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013070984/23.

(130088243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

DMA Holdings S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 108.914.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg que le siège social de DMA Holdings S.A. a été transféré avec effet au 21 février 2013 à l'adresse suivante:

L-2210 Luxembourg, 38 boulevard Napoléon 1^{er}

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Pour DMA Holdings S.A.

Référence de publication: 2013071089/13.

(130087545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Flexafort Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.389.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 28 mai 2013 à 10h30

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve,

L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FLEXAFORT INVESTHOLDING Sarl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013071181/18.

(130088315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Artnelux, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 124.911.

—
Extrait de l'assemblée générale annuelle du 28 décembre 2012

L'Assemblée constate que les mandats des administrateurs sont échus.

L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick DELPEYROUX, avocat, demeurant à 1, Avenue Dupont de l'Eure, F-78600 Maison-Lafitte
- Madame Catherine CALVI, employée privée, avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer Madame Aida FERREIRA, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt, L - 2530 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Patrick ROCHAS.

L'Assemblée constate que le mandat de Commissaire aux comptes de la société FIDUO (anciennement MAZARS), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B56248, est échu.

L'Assemblée décide de nommer au poste de Commissaire aux comptes la société anonyme Auditeurs Associés, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B93937, avec siège social au 32 Boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée générale à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070940/23.

(130088294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

DP Property Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 113.738.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2013.

Martinus C.J. WEIJERMANS

Gérant B

Référence de publication: 2013071094/13.

(130087770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

H.C.A. S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 66.405.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2013 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de ratifier les nominations de:

Messieurs Daniel GREFF et Mac VITIERE

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Joseph WINANDY, Koen LOZIE, Daniel GREFF et Marc VITIETE pour une période d'un an.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre SCHILL pour une période d'un an.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

Signature

Référence de publication: 2013071223/18.

(130088247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Atlantic International Assets S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 72.958.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 mai 2013 que:

Madame Orietta RIMI a démissionné de sa fonction d'administrateur de type B et Président du Conseil d'administration.

Les mandats suivants ont été renouvelés:

- Monsieur Vincent CORMEAU, domicilié professionnellement au 3, rue Belle-Vue L-1227 Luxembourg à la fonction d'administrateur de type A;

- Monsieur Andrea DE MARIA, domicilié professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg à la fonction d'administrateur de type B;

- Monsieur Marco BERGOZZA, domicilié au 2, via G. Pacoli I-36034 Malo IV à la fonction d'administrateur de type A.

Monsieur Andrea DE MARIA a également été nommé Président du Conseil d'administration.

La société Autonome de révision a démissionné de sa fonction de réviseur d'entreprise agréée.

La société CLERC, RCS B111831, ayant son siège social au 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange a été nommée réviseur d'entreprise agréée en remplacement du réviseur d'entreprise agréée démissionnaire.

Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprise agréée prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013070943/23.

(130087679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.504,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.093.

Les comptes annuels au 6 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013071099/13.

(130087439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Walufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 69.664.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013071626/9.

(130087798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Valve Sound S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 18, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 169.790.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013071615/9.

(130088110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Agalux Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 16 avril 2013

L'Assemblée a décidé:

- de nommer Monsieur Flavio MARZONA, ayant son adresse professionnelle au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014:

* William VAN IMPE,

* Luc VAN DEN MEERSSCHAUT,

* Pierre DEVONDEL,

* Jacques CRABBE,

* Jean-Marie DEFOSSE,

* Wim VERMEIR.

- de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg Sàrl en tant que de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services – Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013070898/24.

(130087433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Eastman Chemical Luxembourg Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.542,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.092.

Les comptes annuels au 6 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013071100/13.

(130087455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

EUROPAY LUXEMBOURG, société coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 30.764.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société en date du 10 décembre 2012

Le conseil d'administration de la Société a nommé la société H.R.T. Révision S.A. (163, Rue du Kiem à L-8030 STRASSEN), en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour une durée de trois ans, à savoir les exercices 2013, 2014 et 2015.

Le mandat de H.R.T. Révision S.A. se terminera lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Avril 2013.

Pour EUROPAY Luxembourg S.C.

Un mandataire

Référence de publication: 2013071114/17.

(130087741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

CRVC, Centre Luxembourgeois de Recherches pour le Verre et la Céramique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.184,03.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 25.454.

1.

Par décision de l'assemblée générale des associés de la Société en date du 15 avril 2013 les associés ont, entre autres:

(i) pris acte de la démission de M. Jean-Luc Pitsch en tant que gérant de la Société avec effet au 22 octobre 2012;

(ii) révoqué le mandat de M. Jean-Pierre de Bonhome en tant que gérant de la Société avec prise d'effet immédiat;

(iii) approuvé la nomination de M. Patrick Vannimmen, résidant professionnellement Zone Industrielle Wolser, L-3452 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec prise d'effet immédiat et pour une durée indéterminée; et

(iv) approuvé la nomination de M. Gabor Harakaly, résidant professionnellement Zone Industrielle Wolser, L-3452 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec prise d'effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2.

Par décision de l'assemblée générale des associés de la Société en date du 15 avril 2013, les associés ont décidé de renouveler, avec effet immédiat, le mandat de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l. sis au 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, au Grand-duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B.65477 en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Pour Centre Luxembourgeois de Recherches pour le Verre et la Céramique S.à r.l. (CRVC)

Signature

Référence de publication: 2013071030/29.

(130088216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Aloha Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie.

R.C.S. Luxembourg B 125.573.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue en date du 15 mai 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société tenue le 15 mai 2013,

- que les mandats de:

* Monsieur Edouard SAUER, en tant qu'administrateur et administrateur-délégué;

* Monsieur Jeannot DIDERRICH, en tant qu'administrateur,

ont été renouvelés pour une période de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019;

- que la révocation de Madame Laurence SAUER, en tant qu'administrateur, est acceptée;

- que la société EAST WEST TRADING & Management S.A R.L., enregistrée au R.C.S.L. sous le n° B 111.177, ayant son siège social au 83, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg est nommée nouvel administrateur et ceci pour une période de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019;

- que la société BOPPEL S.A R.L. a été remplacée en tant que commissaire aux comptes par la société BENOY KARTHEISER Management S.A R.L., enregistrée au R.C.S.L. sous le no B 33.849, ayant son siège social au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, et ceci pour une période de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013070904/25.

(130088051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Askana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.577.

—
Extrait des Résolutions de l'associé unique du 2 mai 2013

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Johan Dejans en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Madame Elizabeth Timmer, née le 24 juillet 1965 à Zuidelijke IJsselmeerpolder (Pays-Bas), ayant comme adresse professionnelle 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que Gérant, pour une durée illimitée.

Les gérants de la Société sont désormais les suivants:

Gérants:

- Richard BREKELMANS
- Elizabeth TIMMER
- Isabelle ROSSENEU

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013070911/22.

(130088078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Dussmann Catering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 164.679.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 17 mai 2013 que:

- Le réviseur d'entreprises nommé pour l'exercice se clôturant le 31.12.2013 est la société BDO Audit S.A. établie au "Le Dôme" Espace Pétrusse, avenue Charles de Gaulle, BP. 351 L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour les Gérants

Signature

Référence de publication: 2013071098/14.

(130087354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Anterfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.777.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 4 juin 2013 et d'une réunion du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été apportées:

- Nomination:

* Monsieur Victor Uzan, 71 rue Alain Savary, 1000 Tunis, Tunisie, a été nommé administrateur et administrateur délégué de la société avec effet immédiat, pour une durée de 4 ans.

- Démission d'un administrateur délégué:

* Monsieur Patrick Meunier a démissionné de son poste d'administrateur délégué avec effet immédiat.

Les mandats susvisés prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013071722/18.

(130088751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

CMC Cometals International, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 173.386.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la Société prises en date du 25 Avril 2013

En date du 25 Avril 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Christel Damaso, né le 24 Juin 19, Luxembourg, demeurant professionnellement au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant A de la Société avec effet au 25 Avril 2013;

- nommer Monsieur Pieter-Jan van der Meer, né 30 Décembre 1968 in Rotterdam, Netherlands, avec adresse professionnelle au 102, rue des Maraîchères, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant A de la Société avec effet au 25 Avril 2013;

- Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Mr. Pieter-Jan van der Meer, Gérant A

Mr. Philippe van den Avenne, Gérant A

Ms. Dorota Pieszczocho, Gérant B et Gérant technique;

Ms. Mary Lindsey, Gérant B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 Avril 2013.

CMC Cometals International S.à r.l.

Référence de publication: 2013071039/24.

(130088347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

European Footwear Distributors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.840.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour European Footwear Distributors S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013071116/11.

(130087699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Engy Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 157.700.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 31 mai 2013 que les résolutions suivantes ont été prises:

- le siège social de la société est transféré au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet immédiat; - Madame Charlotte Lahaije-Hultman, 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommée administrateur B, avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2019;

- Mademoiselle Elin Sjöling, 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommée administrateur B, avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2019;

- Monsieur Pascal Fabeck démissionne de son poste de commissaires aux comptes avec effet immédiat;

- La société Viscomte S.à r.l., 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2019 .

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Référence de publication: 2013071123/19.

(130087687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Cofirenet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.692.610,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 158.487.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2013 à 11.30 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de:

Monsieur Bernard RENET, gérant A,

Monsieur Joseph WINANDY, gérant B,

Monsieur Koen LOZIE, gérant B.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant que Gérant de catégorie B:

JALYNE S.A., gérant B, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BONNIER, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

- Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

B. RENET / J. WINANDY

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2013071042/21.

(130088269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 3.040.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 88.883.

—
Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'associé unique de la société en date du 27 mai 2013

L'associé unique de la Société prend acte de la démission de Mademoiselle Agnes LUDASZ de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 31 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013071097/12.

(130088360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

CQS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8525 Calmus, 3, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 102.981.

—
Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2013

Procès-verbal sous seing privé

L'an deux mille treize, le trente et un mai.

Ont assisté:

1. Monsieur Mike SCHOLTES, employé privé, né à Luxembourg le 19 novembre 1975, demeurant à L-8525 Calmus, 3 Millewee; dénommé ci-après «le cédant»

2. Madame Laura MANNIELLO, employée privée, née à Temperley (Argentine) le 23 avril 1972, demeurant à L-8525 Calmus, 3 Millewee, dénommée ci-après «l'acquéreur»

Ont, préalablement à la cession de parts, objet des présentes, exposé ce qui suit:

La SARL CQS S.à r.l.,

dont le siège social est situé à 3, Millewee L-8525 Calmus, constitué suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 septembre 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1180 du 19 novembre 2004, ci-après "la société"

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.981, est actuellement gérée par M. Mike Scholtes

Le capital social est divisé en 100 parts de 125 euros chacune, ainsi réparties:

Monsieur Mike SCHOLTES, prénommé, cinquante parts sociales	50
Madame Laura MANNIELLO, prénommée, cinquante parts sociales,	50
Total: cent parts sociales,	100

Ceci exposé, les soussignés ont procédé à la cession de parts, objet du présent acte.

1. Cession de parts. M. Mike SCHOLTES cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit, à MME. Laura MANNIELLO, qui les accepte, les CINQUANTE (50) parts sociales de 125 euros chacune de valeur nominale qu'il possède dans la société.

2. Prix. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 1 euro, que MME Laura MANNIELLO a payé à l'instant même à M. Mike SCHOLTES qui le reconnaît et lui en consent immédiatement bonne et valable quittance.

3. Agrément. Aux termes de cet acte sous seing privé en date du 31 mai 2013, signé par tous les associés, la présente cession a été autorisée et l'acquéreur agréé en qualité d'unique associé.

4. Propriété. L'acquéreur devient propriétaire, à compter de ce jour, des parts sociales ci-dessus mentionnées, et de tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Il aura seul droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qui pourrait être attribuée aux dites parts.

L'acquéreur reconnaît et accepte avoir reçu du cédant une copie des statuts de la société et en avoir pris connaissance.

5. Dispositions fiscales. Tous droits et taxes relatifs aux présentes incomberont à l'acquéreur, à l'exception de l'impôt sur la plus-value de cession des droits sociaux qui incombera au cédant (article 160 CGI).

6. Frais. Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite seront supportés par l'acquéreur.

7. Domicile. Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège et demeure sus-indiqués.

En trois exemplaires

Fait à Calmus, le 31 mai 2013.

Mike SCHOLTES / Laura MANNIELLO.

Référence de publication: 2013070874/45.

(130087421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Dolpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 302.125.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 79.973.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 1^{er} mai 2013

Il résulte des décisions prises par l'associé unique en date du 1^{er} mai 2013 que:

- Suite au décès de Monsieur Andre Galle, Monsieur Gino van Poorten, Tax manager, avec adresse professionnelle à Herbert H. Dowweg 5, 4542NM Hoek, The Netherlands, est élu comme gérant, pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} mai 2013.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013071092/17.

(130087400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

aXi Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 278, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.058.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le lundi 27 août 2012.

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu le 27 août 2012:

L'assemblée générale décide de changer le siège social de la société vers 278, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le 27 août 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le lundi 27 août 2012 à 11 heures

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Rudy MORTIER, consultant, demeurant à B-9270 KALKEN (Belgique), Zauwerstraat 14, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Peter GEYLEN, comptable, ayant son domicile professionnel à L-1471 Luxembourg, 278, route d'Esch. L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Sven JANSSENS, ayant son domicile professionnel à L-1471 Luxembourg, 278, route d'Esch.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le secrétaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suite:

1. Changement de siège social de la société,
2. Divers

II. Il est été établi une liste de présence indiquant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, sera annexée avec le présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que 62,- actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Les actionnaires décident de changer le siège social de la société vers 278, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Deuxième résolution

Néant.

Plus rien ne figure à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures après lecture faite aux comparants.

Liste de présence

Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Mandataires	Signatures
1) Mr Rudi Mortier Zauwerstraat 14 B-9270 Kalken	62		

La présente liste est clôturée à 62 actions

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le président, Le secrétaire, Le scrutateur

Référence de publication: 2013070886/45.

(130088092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

City Catering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R.C.S. Luxembourg B 98.365.

Extrait des résolutions prises lors de assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 30 mai 2013

L'an deux mille treize, le 30 mai

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jérôme Kohl, cuisinier, né à Arlon, le 5 septembre 1975, demeurant à B-6747 Châtillon, 46, Grand-Rue.
- 2) Monsieur Robert Victor Pierre Mailliet, pâtissier et cafetier, né à Luxembourg, le 8 novembre 1965, demeurant à 12, rue J-F Kennedy, L-8141 Bridel.
- 3) Monsieur Léon Thyès, employé privé, né à Luxembourg, le 28 février 1942, demeurant à 67, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel.

Lesquels comparants actent ce qui suit:

Monsieur Jérôme Kohl, préqualifié, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à Monsieur Léon Thyès, prédit, ici, présent et ce acceptant 2 (deux) parts sociales.

Le prix de cession est fixé au montant de € 2.500 (deux mille cinq cents Euros); montant que le cédant, M. Jérôme KOHL, préqualifié, reconnaît avoir reçu à l'instant de la part de M. Léon Thyès, prédit.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Les cessionnaires sont propriétaires à compter de ce jour des parts cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à partir de cette date.

Ils seront subrogés dans tous leurs droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été livré aux cessionnaires, prédits, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observations:

Il est observé que la présente cession de 2 parts sociales est faite du consentement exprès des associés de la société CITY CATERING s.à.r.l.

Par la suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1) Monsieur Robert Victor Pierre Mailliet, prédit, 73 parts sociales	73 parts
2) Monsieur Léon Thyès,, prédit, 30 parts sociales	27 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Ensuite, les associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination CITY CATERING SARL, prédite, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Démission du gérant technique en la personne de Monsieur Jérôme Kohl, prédit.

Première résolution:

La démission de Monsieur Jérôme Kohl, prédit, de ses fonctions de gérant technique de la société est acceptée. Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée, date qu'en tête.

Jérôme KOHL / Léon THYES / Robert Victor Pierre Mailliet.

Référence de publication: 2013071035/40.

(130088215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Einer Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 225.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 154.463.

Extrait des décisions de l'associé unique de la société prises en date du 24 avril 2013

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Gunnar Nordsletten, administrateur de sociétés, né le 2 janvier 1979 à Stavanger (Norvège), résidant à 71/32 Novoheremushkinskaya 191, 117420 Moscou (Fédération de Russie), de son mandat de Gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 26 mars 2013.

Pour Einer Energy S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013071107/15.

(130088310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Brean Murray Carret S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 35.682.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le deux mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BREAN MURRAY CARRET LUXEMBOURG S.à.r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.346,

ici dûment représentée par Maître Matthias SCHMIDT, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée lui délivrée,

ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- que la société BREAN MURRAY CARRET S.à.r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 35.682, a été constituée suivant acte reçu par Maître Reginald NEUMAN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 50 du 6 février 1991, les statuts ayant été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations le 29 mars 2013 sous le numéro 769 (la «Société»);
- que le capital social de la Société s'élève EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) représenté par 14.345 (quatorze mille trois cent quarante-cinq) parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées;
- qu'elle est l'associé unique de la Société;
- que l'activité de la Société a cessé;
- qu'en sa qualité d'associé unique, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2013 et de mettre la Société en liquidation;
- qu'en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2012 et du fait que la Société n'a réalisé aucune opération et n'a eu aucune activité entre le 1^{er} janvier 2013 et la date du présent acte, elle déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné; une copie dudit bilan après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, pour être enregistrée en même temps auprès de l'administration de l'enregistrement;
- que dans l'hypothèse où subsisteraient des dettes de la Société non répertoriées qui n'auraient pas été payées ou provisionnées au 1^{er} janvier 2013, elle s'engage à les payer dès lors que ces dettes seraient effectivement dues;
- qu'elle est investie de l'intégralité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'intégralité du passif de la Société, connu ou non au 1^{er} janvier 2013;
- que, suite aux résolutions retranscrites ci-avant, la liquidation de la Société est considérée comme accomplie et clôturée avec effet au 1^{er} janvier 2013;
- qu'il y a lieu dès lors de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales de la Société;
- que les gérants de la Société se voient accorder décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat respectif et ce, jusqu'à la date du présent acte;
- que tous les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège social de la partie comparante, en tant qu'associé unique de la Société, situé à L-1840 Luxembourg, 40, Boulevard Joseph II.

Frais, évaluation

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à 800,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Matthias SCHMIDT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 mai 2013. Relation GRE/2013/1933. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013070989/61.

(130088120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Restaurant-Pizzeria-Auberge Nouvelle Charly's Gare Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 2, rue du Golf.

R.C.S. Luxembourg B 99.358.

Par la présente, je, Monsieur Antonio Plantone, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee déclare démissionner de mon poste de gérant de la société Restaurant-Pizzeria-Auberge Nouvelle Charly's Gare S.à.r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés au Luxembourg sous le numéro B 99358, avec effet au 27 mai 2013.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Antonio Plantone.

Référence de publication: 2013071494/11.

(130087643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Guardian Project Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: RUB 5.864.168.000,00.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 160.106.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale de l'associé unique de la Société en date du 15 avril 2013 l'associé unique a, entre autres:

- (i) pris acte de la démission de M. Jean-Luc Pitsch en tant que gérant de la Société avec effet au 22 octobre 2012;
- (ii) révoqué le mandat de M. Jean-Pierre de Bonhome en tant que gérant de la Société avec prise d'effet immédiat;
- (iii) approuvé la nomination de M. Patrick Vannimmen, résidant professionnellement Zone Industrielle Wolser, L-3452 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec prise d'effet immédiat et pour une durée indéterminée; et
- (iv) approuvé la nomination de M. Vincent Pringiers, résidant professionnellement Zone Industrielle Wolser, L-3452 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société, avec prise d'effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013071198/23.

(130087486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

NTC-Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 105.555.

—
Extrait de la résolution des administrateurs de la Société en date du 1^{er} juin 2013

En date du 1^{er} juin 2013, les administrateurs de la société ont pris la résolution suivante:

De transférer le siège de la société du 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 7, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013071424/12.

(130088087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013071686/9.

(130088325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Advent Pawlux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 142.400.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2013.

Référence de publication: 2013071687/10.

(130088794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

OBG Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5691 Mondorf-les-Bains, 20, Z.A.E. Le Triangle Vert.
R.C.S. Luxembourg B 116.239.

—
Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 30.04.2013

Die Verwaltungsratsmitglieder beschließen einstimmig:

1. Das Mandat von Herrn Gerd Corea, mit Geschäftsadresse in D-66787 Wadgassen, 3, Zum Wälenwald, als administrateur délégué wird mit Wirkung vom 29.06.2012 bis zur Gesellschafterversammlung, welche über das Geschäftsjahr 2017 befindet, verlängert.

2. Herr Andreas Speicher mit Geschäftsadresse in D-66564 Ottweiler, 150, Illinger Strasse, wird mit Wirkung zum 01.05.2013 zum administrateur délégué ernannt. Sein Mandat endet mit der Gesellschafterversammlung, welche über das Geschäftsjahr 2017 befindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für OBG Lux S.A.

Référence de publication: 2013071433/17.

(130088007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Luxell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 177.594.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen.

On the twenty-third of May.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED

The company Luxglobal Services S.à r.l., having its registered office at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 160.089,

hereby represented by two of its managers, namely:

- Mr. Rob SONNENSCHNEIN, director, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, and

- the company Luxglobal Management S.à r.l., having its registered office at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893, the last one represented by two of its managers, namely:

- Mr. Rob SONNENSCHNEIN, prenamed, and

- Ms. Anja PAULISSEN, private employee, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

The appearing party, represented as aforesaid, has requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which it declares to establish as follows:

Art. 1. Form and Name. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Luxell S.A." (the Company).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or several shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 19. below.

Art. 4. Corporate object. The purpose of the company is the sale of services and articles by internet and the distance selling at large.

The purpose of the Company is also the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more

generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

It may further acquire through contributions, firm purchases or options, patents, service marks, trademarks licenses, know-how, confidential information and other industrial, commercial or intellectual property rights and generally hold, license or sublicense those rights, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management, development, licensing and sublicensing of those rights, including any patents, trademarks and licenses and to obtain and make any registration required in this respect.

The Company can also take whatever action necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, sublicenses, know-how, confidential information and other industrial, commercial or intellectual property rights and similar rights against infringement, unauthorized use or violation by third parties. The Company can furthermore provide or cause to provide know how, development consulting advice and operating services, promotion, representation and all operations of such nature. The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 5. Share capital. The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (€ 31.000.-), represented by three hundred ten (310) shares with a nominal value of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Transfer of shares. The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 7. Meeting of the shareholders of the Company. In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the single shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Friday of June at 10.00 a.m.. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices. The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

A shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, or email.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management. The Company is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 10. Meetings of the board. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time one director of category A or two directors of category B so request.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Directors may be represented at the Board of Directors by another director. Category A Directors may be assisted by any persons who shall automatically be authorized to participate in the Board of Directors with consultative vote.

The Board of Directors may appoint a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by all the Directors present or represented or by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any two members of the Board of Directors.

The Chairman of the meeting of Board of Directors or of the Board of Directors will have no casting vote.

Art. 11. Powers of the Board. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 12. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the joint signatures of any two members of the Board or (ii) in the case of a sole director, the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

Art. 13. Delegation of powers. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 14. Litigation. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Art. 15. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December.

Art. 17. Allocation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time.

The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividends may be paid in Euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 19. below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915 and the amendments hereto.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 and the amendments hereto.

Transitory provisions

a) The first business year begins on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2013.

b) The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription

The three hundred ten (310) shares have been subscribed by the company Luxglobal Services S.a r.l., having its registered office at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 160.089.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (€ 31.000.-) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article twenty-six of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation is estimated at about one thousand five hundred Euro (€ 1.500.-),

Extraordinary general meeting

The above named parties, representing the entire subscribed capital have passed the following resolutions:

1) The total number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.

2) Has been appointed sole director of the company:

Mr. Eric Simon VAN RUITEN, director, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

3) Has been appointed statutory auditor:

The private limited liability company ZIMMER & PARTNERS S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 151.507.

4) The terms of office of the sole director and the statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

5) The registered office of the company is established at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, acting as above-stated, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize.

Le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société Luxglobal Services S.à r.l., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089,

représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, et

- la société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, la dernière représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, prénommé, et

- Madame Anja PAULISSEN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est établi une société anonyme sous la dénomination de " Luxell S.A." (ci-après la Société).

La Société peut avoir un associé unique (l'Associé Unique) ou plusieurs actionnaires. La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Associé Unique.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de la Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Art. 3. Durée de la Société. La Société est constituée pour une période indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 19. ci-après.

Art. 4. Objet Social. La société a pour objet la vente de services et d'articles par internet et la vente à distance dans le sens le plus large.

La Société a également pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, tous brevets, marques, licences, marques de service, savoir-faire, informations confidentielles, ainsi que tous autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, et plus généralement les détenir et accorder des licences ou des sous-licences de ces droits, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées et sous-traiter la gestion et le développement de ces droits, incluant tous brevets, marques et licences et obtenir et faire tous enregistrements requis à cet effet.

La Société pourra prendre toute action nécessaire pour protéger les droits afférant aux brevets, marques, licences, sous-licences, marques de service, savoir-faire, informations confidentielles et autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, et droits similaires contre les violations, les utilisations non autorisées et les violations par des tiers. La Société pourra par ailleurs fournir, directement ou indirectement, la transmission d'un savoir-faire, des services de conseil en développement ainsi que tous services opérationnels, assurer la promotion, la représentation et toutes opérations de cette nature.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 5. Capital Social. Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 6. Transfert des Actions. Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de(s) actionnaire(s) de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert, dans lesquels les consentements du cédant et du cessionnaire sont établis, jugés suffisants par la Société.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société. Dans l'hypothèse d'un associé unique, l'Associé Unique aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Associé Unique tant que la Société n'a qu'un associé unique. Les décisions prises par l'Associé Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

Dans l'Hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, chaque année le premier vendredi du mois de juin à 10.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation. Les délais de convocation et quorum requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble ou par email une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque réunion du Conseil se tiendra à Luxembourg ou en tout autre lieu que le Conseil d'Administration pourrait déterminer ponctuellement.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Chaque administrateur peut se faire représenter au Conseil d'Administration par un autre administrateur. Les administrateurs de catégorie A peuvent se faire assister lors des réunions du Conseil d'Administration par la personne de leur choix, laquelle pourra participer aux délibérations avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire, qui n'est pas nécessairement Administrateur, et qui sera chargé de tenir des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil d'Administration seront signés par tous les Administrateurs présents ou représentés ou par le président de séance et le secrétaire (le cas échéant). Tous les pouvoirs resteront annexés aux procès-verbaux.

Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux qui pourront être communiqués dans le cadre de procédures judiciaires ou dans d'autres cas seront signés par deux membres du Conseil d'Administration.

Le président du Conseil d'Administration ou de la réunion du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 12. Signatures autorisées. La Société sera engagée en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière) vis-à-vis des tiers par (i) les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société ou (ii) dans le cas d'un administrateur unique, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui seront dénommés «administrateurs-délégués».

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 14. Actions en justice. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 15. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.

Art. 17. Affectation des Bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre.

L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes pourront être payés en Euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et devront être payés au lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 19 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire dans les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés de 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- a) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
- b) La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par la société Luxglobal Services S.à r.l., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089.

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents Euros (€ 1.500.-).

Assemblée Générale Extraordinaire

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre total des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
- 2.- A été nommé administrateur unique de la société:

Monsieur Eric Simon VAN RUITEN, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée ZIMMER & PARTNERS S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 151.507.

- 4.- Le premier mandat de l'administrateur unique et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2018.

- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SONNENSCHNEIDER, A. PAULISSEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 24 mai 2013. Relation: ECH/2013/992. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013071317/405.

(130087906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Media Lario International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 97.870.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 mai 2013 a décidé à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs expirant le même jour à savoir:

- Mr. Tetsuo TSUNEISHI, résident au 7-3, 2-chome-Tairamachi, J-1520032 Meguro, Tokyo;
- Dr. Arnoldo VALENZUELA, résident au 7, Sonnenspitzstrasse, D-81825 Munich;
- Dr. Knut HEITMANN, résident au 16, Lerchenweg, 35578 Wetzlar, Allemagne;
- Mr. Timothy Shan REA, résident au 29, Farm Street, GB-W1J 5RL London;

- Mr. Peter BORDUI, résident au 2, route du Stand, CH-1271 Givrins en tant qu'administrateur et président;
- Dr. Giovanni NOCERINO, résident au 3760, Trenergy Drive, USA - 94588 Pleasanton, CA en tant qu'administrateur et administrateur-délégué;

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.

Le mandat de la société anonyme ERNST & YOUNG SA, avec siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L - 5365 Munsbach comme commissaire aux comptes est également renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013071354/21.

(130088006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Mountainview, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.590.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of April.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) who will keep the original of this deed.

THERE APPEARS:

Riverview, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of being registered with Luxembourg Trade and Companies Register (the Sole Shareholder),

hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerk, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Sole Shareholder, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Mountainview" (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

3.2. The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities (including, for the avoidance of doubt, bonds) of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend monies, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to any entity of any nature by means of among others, loans, convertible loans or other forms of debt or financial instruments, secured or unsecured, of any nature.

3.4. In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, investment vehicles of any type (including limited partnerships and similar structure), the principal object of which is the direct or indirect acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

3.5. The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, assistance of a financial nature, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares each in registered form, each with a nominal value of EUR 1 (one euro), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or several managers. In case several managers are appointed, the Company is managed by a board of managers comprising at least 1 (one) class A manager and 1 (one) class B manager. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, including the approval of a class A manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders, in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder represented as stated above, hereby declares to subscribe all the 12,500 shares of the Company having a nominal value of EUR 1 each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of EUR 12,500 (the Cash Contribution). The Cash Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Evidence of the payment of the Cash Contribution has been given by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Cash Contribution on the Company's bank account.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Sole Shareholder resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

- (1) the Sole Shareholder sets the number of managers (gérants) at 2 (two) managers;
- (2) the Sole Shareholder appoints for an unlimited period of time:

- Jean-Christophe Dauphin, company director, born on 20 November 1976, in born in Nancy, France, whose professional address is at 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, as class A manager of the Company; and

- Vincent Cointepas, company director, born on 16 July 1985, in Blois, France, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class B manager of the Company;

(3) the Sole Shareholder establishes the registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le trentième jour du mois d'avril,

par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) lequel restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Riverview, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Associé Unique),

ici représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, cleric, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Mountainview" (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2. La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières (incluant, pour éviter tout doute, des obligations) de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement

et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

3.3. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut prêter des fonds, y compris les revenus de tous emprunts et / ou émissions de titres de créance, à toute entité de toute nature par le biais entre autres, de prêts, de prêts convertibles ou d'autres formes de dette ou instruments financiers, garantis ou non garantis, de toute nature.

3.4. En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y inclus la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, de véhicules d'investissement de tout type (y compris des limited partnerships et structures similaires), qui ont notamment comme objet principal l'acquisition directe ou indirecte, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location, de propriétés immobilières.

3.5. La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également assister ces sociétés, de manière non limitative, dans le cadre de la gestion et du développement de ces sociétés et de leur portefeuille, ainsi que financièrement, au moyen de prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.6. La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un euro), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société est gérée par un conseil de gérance composée d'au moins un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B. Les gérants sont nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour, il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix, y compris l'approbation d'un gérant de classe A. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier Janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 12.500 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de EUR 12.500 (l'Apport en Numéraire). L'Apport en Numéraire sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le paiement en vertu de l'Apport en Numéraire a été certifié au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant de souscription payé en vertu de l'Apport en Numéraire sur le compte bancaire de la Société.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'Associé Unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

- (a) L'Associé Unique fixe le nombre de gérants à 2 (deux) gérants;
- (b) L'Associé Unique nomme en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1976, à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle au 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe A de la Société; et
 - Vincent Cointepas, administrateur de sociétés, né le 16 juillet 1985, à Blois, France, ayant son adresse professionnelle au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société;
- (c) L'Associé Unique établit le siège social de la société au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 mai 2013. Relation: EAC/2013/5993. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013071368/434.

(130087802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

OW Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 1.800.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 177.580.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of May.

Before Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEAR:

(1) VGO S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Wert),

hereby represented by Edoardo Romano, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

(2) Southampton Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173.901 (Westmont, and together with Wert, the Shareholders),

hereby represented by Mrs Christina Horf, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The powers of attorney of the Shareholders, after having been initialled ne varietur by the proxyholders and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Shareholders request the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which they hereby declare to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "OW Investments S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, hotels, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at JPY 1,800,000 (one million eight hundred thousand Japanese Yen) represented by 18,000 (eighteen thousand) shares each in registered form, each with a nominal value of JPY 100 (one hundred Japanese Yen), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders, except as expressly stated in these Articles and subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company and to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law. III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of three (3) managers comprising two (2) class A managers and one (1) class B manager appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, all powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 5 business days (being days on which banks are generally open in Luxembourg for business excluding weekends and public holidays) in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, the board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman or all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of two class A managers.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company, subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

VGO S.a r.l. represented as stated above, hereby declares to subscribe 16,200 shares of the Company having a nominal value of JPY 100 each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of JPY 1,620,000 (the Wert Contribution). The Wert Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Southampton Investments S.a r.l. represented as stated above, hereby declares to subscribe 1,800 shares of the Company having a nominal value of JPY 100 each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of JPY 180,000 (the Westmont Contribution, and together with the Wert Contribution, the Contributions). The Westmont Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Evidence of the payment of the Contributions has been given by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Contributions on the Company's bank account.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Shareholders' resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders, representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

- (a) the Shareholders set the number of managers (gerants) at 3 (three) managers;
- (b) the Shareholders appoint as class A managers of the Company, for an unlimited period of time:
 - Jean Roger Lemaire, company director, born 10 July 1953, in Bastogne, Belgium, whose private address is 12A, rue Randlingen, L-8366 Hagen, Luxembourg;
 - Teunis Akkerman, company director, born 30 December 1948, in Dirksland, the Netherlands, whose private address is 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, Luxembourg;
- (c) the Shareholders appoint as class B manager of the Company, for an unlimited period of time:
 - Michael Kidd, company director, born on 18 April 1960, in Basingstoke, United-Kingdom, whose professional address is at 46a avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- (d) the Shareholders establish the registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholders of the Shareholders, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholders of the Shareholders in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholders of the Shareholders, the proxyholders of the Shareholders sign together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille treize, le dixième jour de mai,

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

ONT COMPARU:

(1) VGO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés (Wert),

ici représentée par Edoardo Romano, avocat, demeurant professionnellement au Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

(2) Southampton Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés au numéro B 173.901 (Westmont, et ensemble avec Wert, les Associés),

ici représentée par by Madame Christina Horf, employée, demeurant professionnellement au Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signée ne varietur par les mandataires et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "OW Investments S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée

entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, hotels, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts escudos émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à JPY 1.800.000 (un million huit cent mille Yen) représenté par 18.000 (dix-huit mille) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de JPY 100 (cent Yen), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes et à une voix aux assemblées générales des associés. La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation implicite des Statuts et des résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés, sauf mention expresse dans ces Statuts et sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social et selon les dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois (3) gérants dont deux (2) seront désignés gérants de classe A et un (1) sera désigné gérant de classe B, qui seront nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 5 jours ouvrables (étant les jours où les banques sont généralement ouvertes au Luxembourg à l'exclusion des week-end et jours fériés) avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants de classe A.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures

des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société, sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

(1) VGO S.à r.l. déclare souscrire 16.200 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de JPY 100 chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de JPY 1.620.000 (l'Apport de Wert). L'Apport de Wert sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

(2) Southampton Investments S.à r.l. déclare souscrire 1.800 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de JPY 100 chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de JPY 180.000 (l'Apport de Westmont, et ensemble avec l'Apport de Wert, les Apports). L'Apport de Westmont sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

Les paiements en vertu des Apports ont été certifiés au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant de souscription payé en vertu des Apports sur le compte bancaire de la Société.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions des Associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) Les Associés fixent le nombre de gérants à 3 (trois);

(b) Les Associés nomment en tant que gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Jean Roger Lemaire, gérant, né le 10 juillet 1953 à Bastogne (Belgique), ayant son adresse privée au 12A, rue Randlingen, L-8366 Hagen, Luxembourg; et

- Teunis Akkerman, gérant, né le 30 décembre 1948 à Dirksland (Pays-Bas), ayant son adresse privée au 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, Luxembourg;

(c) Les Associés nomment en tant que gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée

- Michael Kidd, gérant, né le 18 avril 1960, à Basingstoke, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 46a avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

(d) Les Associés établissent le siège social de la société au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les mandataires des Associés l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des Associés, lesdits mandataires ont signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Romano, Horf, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 mai 2013. Relation: EAC/2013/6226. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013071443/451.

(130087655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Suisimmo, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.162.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 3 juin 2013

1. M. Xavier SOULARD a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mme Stéphanie MEYER administrateur de sociétés, née à Saint-Mard (Belgique), le 14 août 1987, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SUISIMMO

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013071574/16.

(130087639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Stellar Hotels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 172.005.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013071570/10.

(130087912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Medex Financial S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 95.024.

Les comptes annuels au 31 juillet 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Mai 2013.

Medex Financial S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2013071380/12.

(130087870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

GHE Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 76.799.

Les statuts coordonnés au 23/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 03/06/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013071211/12.

(130087777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Synergium Properties S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 100.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013071580/10.

(130088077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Technoport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4362 Esch-sur-Alzette, 9, avenue des Hauts-Fourneaux.

R.C.S. Luxembourg B 169.822.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013071584/10.

(130088070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

The Circle Investment Group S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 33.116.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013071595/10.

(130087506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

MGP Mahuta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 130.262.

1. Il est à noter que:

Suite au changement du siège social des associés de la Société en date du 1^{er} mai 2013, le nouveau siège social des associés de la Société est situé au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Extrait des résolutions des associés du 28 mai 2013:

Il résulte des dites résolutions que:

Madame Samantha Pepper, demeurant professionnellement au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 28 mai 2013.

Madame Joanne Fitzgerald, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement au 28, Boulevard Royal, L -2449 Luxembourg, a été nommée gérante de la Société avec effet au 28 mai 2013 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Joanne Fitzgerald
- Alexis Gisselbrecht

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 29 mai 2013.

Pour MGP Mahuta S.à r.l.

Joanne Fitzgerald

Gérante

Référence de publication: 2013071390/27.

(130087541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Victory (Orange) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 22, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 168.549.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth of April,

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg) who will keep the original of this deed.

There appeared:

1) VCP Holdings I (Suisse) S.à r.l., a Swiss private limited liability company (société à responsabilité limitée) with its registered office at Chemin des Tuileries 15, 1212 Grand-Lancy, Switzerland, and registered with the Commercial Register of Geneva (Registre du Commerce de Genève) under registration number CH-660-1472010-6, represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal,

2) YoYaYa Investments B.V., a Dutch private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) with its registered office at Gulden Hoeve 42, 3451 TG Vleuten, The Netherlands, and registered with the Chamber of Commerce of Central Netherlands under registration number 30.208.863, Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal, and

2) Simon Norris, a British private individual, born in Bury St. Edmunds (England) on April 10, 1978, professionally residing at 29 St Stephens Gardens, London, W2 5NA, the United Kingdom, represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal,

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The prenamed entities are the holders of shares representing the entire corporate capital of Victory (Orange) S.à r.l., a "société à responsabilité limitée", with registered office at 22, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, and registered

with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168.549, incorporated on April 6, 2012, by deed of Maître Francis Kessler residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, number 1445 on June 11, 2012 (the "Company").

Which appearing parties, represented as mentioned above, requested the undersigned notary to draw up the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to change the Company's corporate object so as to provide that it shall be (a) the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, warrants, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations; (b) to invest in and develop real estate as well as carry out real estate management for its own purposes; (c) to render to any member of the group and co-investors every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise; (d) to borrow in any form, in particular it may proceed to the issuance of notes, certificates, bonds and debentures (including convertible instruments) and any kind of convertible or non-convertible debt and/ or equity securities or instruments by way of private placement as well as (e) to carry out any other financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects.

Second resolution

The partners decide to amend and restate article 2 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, warrants, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The Company may also invest in and develop real estate as well as carry out real estate management for its own purposes.

The Company may render to any member of the group and co-investors every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The Company may borrow in any form, in particular it may proceed to the issuance of notes, certificates, bonds and debentures (including convertible instruments) and any kind of convertible or non-convertible debt and/ or equity securities or instruments by way of private placement.

The Company may carry out any other financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof, this deed was drawn up in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, who is known to the notary by his first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the french version

L'an deux mille treize, le trente avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

ont comparu:

1) VCP Holdings I (Suisse) S.à r.l., une société à responsabilité limitée soumise au droit Suisse, ayant son siège social au 15 Chemin des Tuileries, 1212 Grand-Lancy, Suisse, immatriculée au Registre du Commerce de Genève sous le numéro CH-660-1472010-6, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé,

2) YoYaYa Investments B.V., une société à responsabilité limitée soumise au droit hollandais (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) ayant son siège social au 42 Gulden Hoeve, 3451 TG Vleuten, Pays-Bas, immatriculée à la chambre du commerce des Pays-Bas sous le numéro 30.208.863, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé, et

2) Simon Norris, une personne physique de nationalité britannique, né à Bury St. Edmunds, Angleterre, le 10 avril 1978, resident professionnellement au 29 St Stephens Gardens, Londres, W2 5NA, Grande-Bretagne, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la personne représentant les comparants susnommés et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les sociétés comparantes prénommées sont les propriétaires des parts sociales représentant la totalité du capital social de Victory (Orange) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 22, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.549, constituée par un acte daté du 6 avril, 2012 et reçu par le notaire Maître Francis Kessler, résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C sous le numéro 1445, le 11 juin 2012 (la «Société»).

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Première résolution:

Les associés décident de modifier l'objet social de la Société de telle sorte qu'il corresponde à (a) la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de bons de souscription, de dettes, de notes et d'autres valeurs mobilières de toutes espèces, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille; (b) investir dans et développer de l'immobilier et faire de la gestion immobilière pour son propre compte; (c) fournir à tout autre membre du groupe et à tout co investisseur toute assistance, que ce soit par voie de prêts, garanties ou autres (d) emprunter sous toutes les formes, et en particulier elle peut procéder à l'émission de billets, certificats, obligations et autres dettes (y compris des instruments convertibles) et toute forme de dette convertible ou non-convertible et/ ou titres ou instruments de capital par placement privé; (e) peut poursuivre toute autre activité de nature financière, industrielle ou commerciale qui se révèle utile directement ou indirectement à l'accomplissement de ses objets et (f) prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et poursuivre toute activité utile à l'accomplissement et au développement de ses objets.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de bons de souscription, de dettes, de notes et d'autres valeurs mobilières de toutes espèces, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille.

La Société peut aussi investir dans et développer de l'immobilier et faire de la gestion immobilière pour son propre compte.

La Société peut fournir à tout autre membre du groupe et à tout co-investisseur toute assistance, que ce soit par voie de prêts, garanties ou autres.

La Société peut emprunter sous toutes les formes, et en particulier elle peut procéder à l'émission de billets, certificats, obligations et autres dettes (y compris des instruments convertibles) et toute forme de dette convertible ou non-convertible et/ ou titres ou instruments de capital par placement privé.

La Société peut poursuivre toute autre activité de nature financière, industrielle ou commerciale qui se révèle utile directement ou indirectement à l'accomplissement de ses objets.

La Société peut en général prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et poursuivre toute activité utile à l'accomplissement et au développement de ses objets."

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Fait et passé à Howald Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes. L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses noms, prénoms usuels, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: Conde, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 mai 2013. Relation: EAC/2013/5985. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013071609/147.

(130087702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

MGP Pope Parallel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.813.

1. Il est à noter que:

Suite au changement du siège social des associés de la Société en date du 1^{er} mai 2013, le nouveau siège social des associés de la Société est situé au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Extrait des résolutions des associés du 28 mai 2013:

Il résulte des dites résolutions que:

Madame Samantha Pepper, demeurant professionnellement au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 28 mai 2013.

Madame Joanne Fitzgerald, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement au 28, Boulevard Royal, L -2449 Luxembourg, a été nommée gérante de la Société avec effet au 28 mai 2013 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Joanne Fitzgerald
- Alexis Gisselbrecht

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 29 mai 2013.

Pour MGP Pope Parallel S.à r.l.

Joanne Fitzgerald

Gérante

Référence de publication: 2013071391/27.

(130087544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.

Overseas Properties, Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 128.642.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2013

L'assemblée a prononcé la clôture de liquidation de la société.

L'assemblée a en outre décidé que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de CF Corporate Services, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013071442/16.

(130087737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2013.
